



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCAION	
06/06/2024	
DATE D'AFFICHAGE	
06/06/2024	
NOMBRE DE CONSEILLERS	
EN EXERCICE	23
PRESENTS	15
VOTANTS	19
N° 2024-072-36	

L'an deux mille vingt-quatre,
le Mardi onze Juin à dix-neuf heures,
le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie,
en séance publique, sous la présidence de Monsieur Franck PERO, Maire
Etaient présents :

Franck PERO, Anne COUPLEZ, Nicolas ROBIN, Séverine VINCENDEAU, Jérémy
MESSAOUDI, Isabelle AMARIGLIO, Pierre ARMAND, Joseph MASSARD, Jean-
Pierre LONCQ, Sylvie BERNARD-MUZE, Martine BOLIN-SIMIAN, Ingrid DUPUIS,
Xavier SIBILLE, Camille FLEURY et Christian ROERO.

Formant la majorité des membres en exercice

Absents avec pouvoir :

Mylène BEYAERT, a donné procuration à Ingrid DUPUIS,
Sandrine VENTRE, a donné procuration à Franck PERO,
Frédéric GUARCH-FERRER, a donné procuration à Jérémy MESSAOUDI,
Béranger MARTIN, a donné procuration à Pierre ARMAND.

Absents :

Daniel RATAJCZAK, Cynthia RENAUDIER-HOLOTA, Patrick BERNARD et Patrick
GAZAN.

OBJET :

CONVENTION DE PRÊT DE MATÉRIEL – ODEL EVASION

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée, qu'il y a lieu de souscrire à la
convention de prêt de matériel proposée par l'Association Odelvar « Odel
Evasion ».

Le matériel est le suivant : Matériel Bubble foot + 2 animateurs Odel.
Pour la période du 16 Juin 2024.

Il précise que le forfait de location est d'un montant de 560 € (les deux
animateurs sont inclus dans la prestation).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide d'accepter cette convention ainsi définie ;
- Autorise le Maire à la signer ainsi que les pièces qui s'y rattachent.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits,
Suivent les signatures

Pour copie conforme et certifiée exécutoire par le Maire, compte tenu de la
transmission et de la publication le 14 Juin 2024.

Le Maire,